

LA REPONSE ELECTRONIQUE

La dématérialisation – les modalités pratiques

Objectifs

- Connaître les obligations légales minimales
- Savoir préparer et envoyer les réponses, par voie électronique

Personnes concernées

- Commerciaux,
- Responsables d'entreprises,
- Assistantes

Pré requis

Bureautique : Savoir utiliser un éditeur de type Word.
 Internet : Savoir naviguer sur Internet

Il est préférable (mais non indispensable) d'avoir déjà répondu à un appel d'offre public par papier.

Durée

½ à 1 jour
 Possible en mode coaching individuel

Pédagogie et animation

- 🌀 Exposés
- 🌀 Echanges avec les participants

Programme savoir-faire développé

Comment identifier des appels d'offres publics?

Rappels sur les documents constitutifs d'une consultation publique :

L'avis de publicité. Le DCE, Dossier de Consultation des Entreprises : Le règlement de la consultation (RC) - L'acte d'engagement- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) – autres documents.

Qu'est-ce que la dématérialisation ? Pourquoi dématérialiser ?

La législation relative à la dématérialisation

Les *obligations* légales des acheteurs et vendeurs - Les *possibilités* des acheteurs et vendeurs - Le cas particulier du MAPA - Quelques fondements juridiques de la dématérialisation

Les pré-requis pour répondre ?

Qu'est-ce qu'un certificat de signature électronique :

Les classes de certificats électroniques – la sécurité des données

Comment se procurer un certificat électronique, son cout, les délais d'obtention - Comment procéder pour un groupement ?

La copie de sauvegarde : Son intérêt, ses limites

Une réponse électronique est-elle compatible avec une réponse papier ?

Comment répondre ? Les 7 étapes d'une réponse dématérialisée

- 🌀 Publication des avis
- 🌀 Mise en ligne du DCE
- 🌀 Identification et authentification des candidats
- 🌀 Téléchargement du DCE
- 🌀 Envoi des offres et candidatures - L'horodatage et l'accusé de réception
- 🌀 Ouverture des plis par l'acheteur
- 🌀 Notification aux entreprises

Mise en pratique: (pour durée 1 jour)

Chaque participant dispose d'un PC connecté à Internet (Fournis par OptiVente) - sur différentes plateformes de dématérialisation seront effectuées les opérations suivantes:

- 🌀 Récupération d'Avis d'Appel Public à Concurrence
- 🌀 Récupération de Dossiers de Consultation des Entreprises
- 🌀 Test d'envoi de candidatures